



# **HARMONISATION DES POLITIQUES ET DES REGLEMENTATIONS NATIONALES**

---

**Une approche participative pour  
relever le niveau d'intérêt du secteur  
privé et assurer l'adhésion des  
décideurs politiques**

---

**Par Emmanuel KAMDEM,  
Ingénieur des Télécommunications**



# Plan de l'exposé

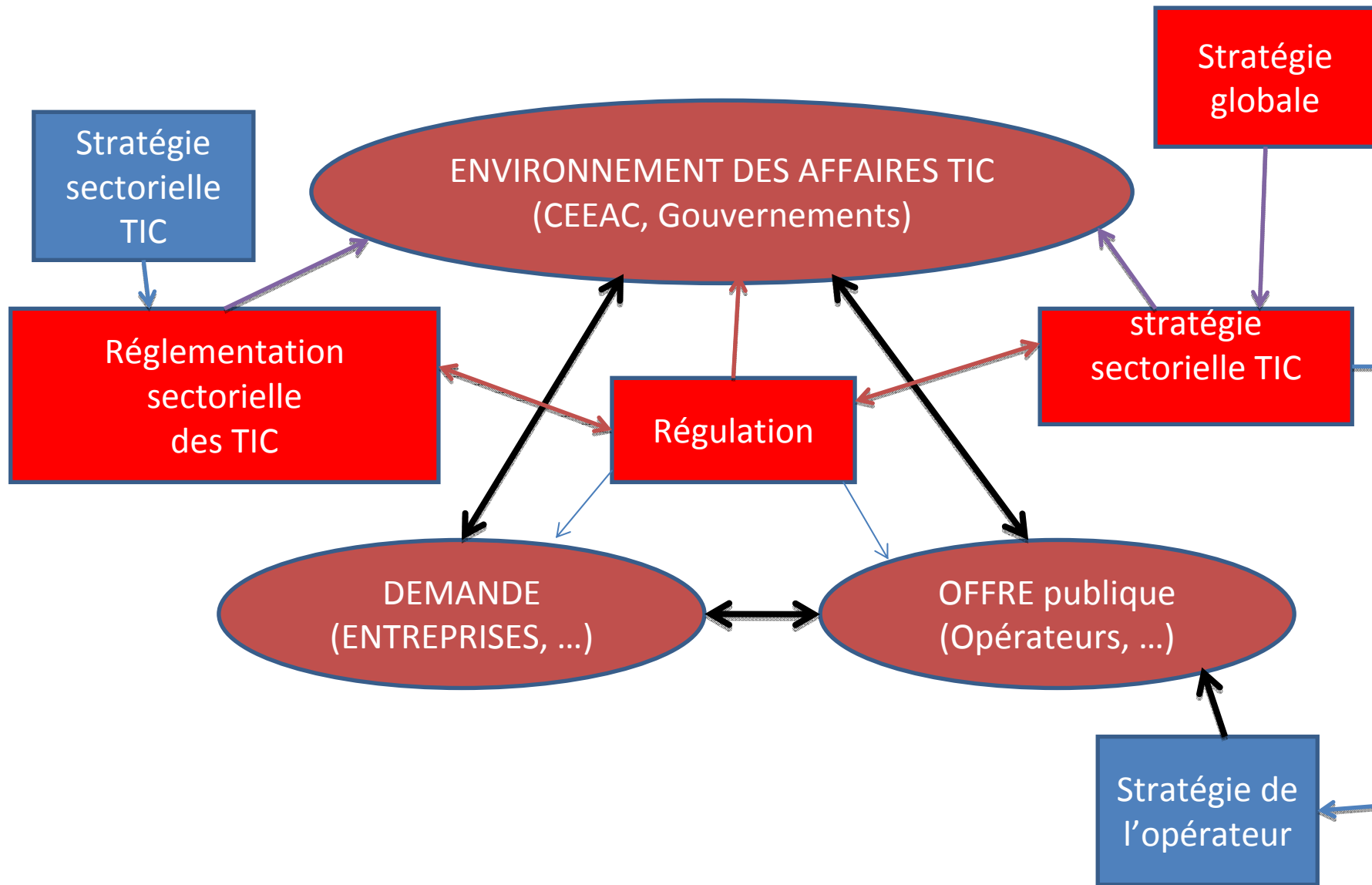
- 2. Principal problème**
- 3. Analyse**
- 4. Solutions**
- 5. Actions envisagées**



## Principal problème

**Une offre publique des moyens et des services TIC insuffisante en quantité et en qualité, voire inexistante.**

**Ce qui est très dommageable à la compétitivité des entreprises et des pays de la sous région ainsi qu'à l'édification d'une véritable société de l'information en Afrique centrale.**





## 3. Les causes

- des politiques et des réglementations nationales inadaptées ou dépassées et non harmonisées;
- l'insuffisance de l'offre des services haut débit ;
- l'insuffisance des réseaux d'accès haut débit ;
- le caractère embryonnaire des infrastructures de transport large bande;
- le faible niveau de connectivité (à l'intérieur et vers l'extérieur) de l'Afrique centrale
- les tarifs non abordables pour la majorité des citoyens et des entreprises.
- L'insuffisance qualitative et quantitative de la main d'œuvre en TIC
- **Le niveau insuffisant de l'adhésion des principales parties prenantes.**

<b>Pouvoir</b>	<b>Elevé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parlements</li> <li>- Gouvernements</li> <li>- Grandes entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires au développement</li> <li>- Equipementiers des TIC et grands opérateurs privés</li> </ul>
	<b>Faible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PME/PMI</li> <li>- Consommateurs</li> <li>- Citoyens ordinaires</li> <li>- Organisation intermédiaires</li> <li>- Associations des consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régulateurs</li> <li>- Le SG de la CEEAC</li> </ul>
		<b>Faible</b>	<b>Elevé</b>
<b>Niveau d'intérêt</b>			

<b>Pouvoir</b>	<b>Elevé</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernements</li> <li>- Parlements</li> <li>- Opérateurs du secteur</li> <li>- CEEAC</li> <li>- Régulateurs du secteur</li> <li>- Grandes entreprises</li> <li>- Organisations intermédiaires (PME, PMI)</li> <li>- Partenaires au développement des TIC</li> </ul>
	<b>Faible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommateur</li> <li>- non consom.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Industries TIC/équipementiers</li> <li>Associations des consommateurs</li> </ul>
		<b>Faible</b>	<b>Elevé</b>
		Niveau d'intérêt	



# Ce qui suppose

- L'information des décideurs en vue de relever le niveau de l'intérêt qu'ils portent aux TIC et de leur adhésion au projet;
- Un renforcement du pouvoir et de l'intérêt des consommateurs (secteur privé et société civile): ce qui suppose qu'ils sont bien informés et bien organisés pour défendre leurs intérêts;
- Une participation active du secteur privé et de la société civile à la mise en œuvre du projet; ce qui suppose qu'ils sont bien informés et éventuellement bien appuyés.





# Programme d'action 2009 de la CEEAC

- 1) Adoption du cadre de référence pour l'harmonisation;
- 2) appui aux Etats membres pour l'harmonisation des politiques et des réglementations nationales à travers des assises nationales de la réglementation des TIC;
- 3) Adoption du plan directeur de développement des infrastructures de base des TIC et plaidoyer auprès des partenaires pour sa mise en œuvre effective;
- 4) Etudes de faisabilité d'un observatoire régional des TIC.



# Cadre institutionnel de mise en oeuvre

**L'approche participative** est utilisée en vue d'une meilleure appropriation et une meilleure mise en œuvre des programmes et des projets par les partenaires et les acteurs à la base (gouvernements, opérateurs, secteur privé, société civile).

A cette fin, le dispositif institutionnel suivant est utilisé :

- **le chef de projet**, l'Expert en TIC de la CEEAC
- **le point focal** désigné dans chaque Etat membre par le Gouvernement;
- **le représentant du secteur privé** dans chaque Etat membre
- **le Consultant**, recruté pour une intervention spécialisée et ponctuelle;
- **des séminaires/ateliers** de validation/restitution/appropriation des résultats intermédiaires ou finaux.

# Je vous remercie

**Emmanuel KAMDEM**

Expert Télécoms-NTIC au Secrétariat général de la CEEAC

E-mail: [kamdemmanuel@yahoo.fr](mailto:kamdemmanuel@yahoo.fr) ;

[Emmanuel.kamdem-nzikou@ties.itu.int](mailto:Emmanuel.kamdem-nzikou@ties.itu.int)